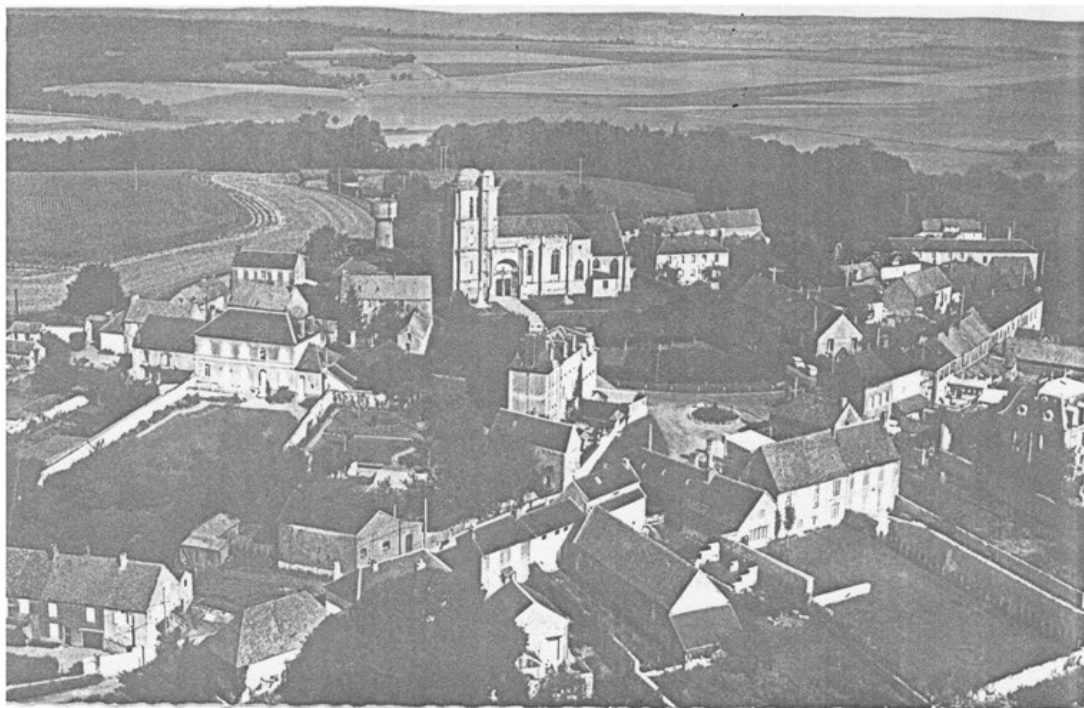


COMMUNE de MONTJAVOULT

BULLETIN MUNICIPAL

N° 18

JUILLET 1 985



I - VIE MUNICIPALE

1° - BUDGET PRIMITIF DE 1985

Dans sa séance du 29 Mars 1985, le Conseil Municipal a décidé une légère modification du taux des impôts locaux directs (taxe d'habitation et taxe professionnelle); le produit total des quatre impôts est ainsi porté de 439.177 frs en 1984 à 497.402 frs en 1985, majoration due presque exclusivement aux décisions gouvernementales.

En effet, il convient de rappeler que c'est l'Etat qui détermine (en les majorant chaque année) les bases d'imposition, le Conseil Municipal étant seulement maître du choix du taux

La comparaison entre 1985 et 1984 s'établit ainsi :

	Bases d'imposition 1984	Bases d'imposition 1985	Taux 1984	Taux 1985	Produit 1984	Produit 1985
Taxe d'habitation	: 1.403.000F	1.419.150F	6,85%	7,54%	96.106	107.004
Foncier bâti	: 702.000F	789.810F	17,18%	17,18%	120.603	135.189
Foncier non bâti	: 571.000F	618.780F	33,40%	33,40%	190.714	206.673
Taxe professionnelle	: 205.000F	343.600F	15,49%	13,98%	31.754	48.036
Totaux	: 2.881.000F	3.177.340F			439.177	497.402

Rappelons que le produit des quatre impôts directs locaux représente environ 55% des recettes totales de fonctionnement; "la dotation globale de fonctionnement", fixée par l'Etat (en fonction de plusieurs "paramètres" assez complexes) et versée aux communes, représente environ 32% des recettes totales de fonctionnement.

- Budget de fonctionnement 1985

Les prévisions de dépenses et de recettes s'équilibrent à 1.023.684 F.

- Budget d'investissement 1985

L'exactitude des prévisions de dépenses et de recettes d'investissement s'avère de plus en plus difficile à établir en début d'année, d'une part, en raison des retards de facturation des dépenses de l'année précédente (d'où il résulte que des dépenses engagées l'année précédente et réglées seulement l'année suivante pèsent, en définitive, sur celle-ci), d'autre part, parce que les programmes communaux d'investissement ne peuvent être réalisés que si les subventions correspondantes ont été votées par l'Etat ou le Département, ce qui n'est pas toujours acquis.

Chaque année, le Conseil doit renouveler ses demandes de subventions pour les programmes adoptés par le Conseil Municipal.

Dans sa séance du 26 avril 1985, le Conseil Municipal a renouvelé ses demandes pour les programmes qu'il a établis concernant la voirie et les travaux de réparation du clocher de l'église.

Dans sa séance du 31 mai 1985, il a approuvé l'utilisation d'un reliquat de 40.000 F (sur crédits antérieurs) pour divers travaux d'étanchéité des façades de l'église.

2° - COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 1984

Le Conseil a approuvé les comptes de fonctionnement et d'investissement de l'année 1984.

Comptes de fonctionnement :

Les dépenses se sont établies à 614.573 F (contre 677.793 en 1983) dont un prélèvement au profit des comptes d'investissement de 15.310 F (contre 66.184 F en 1983). Les recettes se sont élevées à 889.921 F (contre 769.626 F en 1983).

Comptes d'investissement :

Pour les raisons indiquées plus haut, les dépenses comptabilisées n'ont atteint que 162.889 F.; les recettes se sont élevées à 257.563 F.

Il résulte, en 1984 : un excédent de recettes de fonctionnement
de.....275.348 F
et un excédent de recttes d'investissement
de..... 94.674 F
Soit un excédent total de..... 370.022 F

3° - M. LEGER demande sa démission de son poste de premier adjoint :

En raison de son deuil et des circonstances qui ne lui permettent plus d'assurer ses fonctions avec la diligence nécessaire, M. LEGER a demandé à M. le Maire et à M. le Sous-Préfet de l'autoriser à abandonner ses fonctions de premier adjoint, ce qui lui a été accordé.

M. le Maire regrette la décision prise par M. LEGER, mais la comprend parfaitement. Il rappelle les éminents services qu'il a rendus à la Commune en tant que tel et souhaite à l'avenir le voir continuer à s'intéresser de près aux intérêts communaux.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas remplacer M. LEGER pour l'instant; Mme PELLE demeure donc seul adjoint au Maire.

4°) Eventualité de la réduction des jours d'ouverture du bureau de poste

Le Conseil municipal manifeste, à l'unanimité, son hostilité vis-à-vis d'un projet de l'Administration postale tendant à n'ouvrir le bureau de poste (de 14 h. à 15 h.) que les mardis et vendredis de chaque semaine, et même éventuellement à le supprimer définitivement.

5°) PROJET DE REALISATION D'UN ABRI D'ATTENTE DES CARS.

Dans sa séance du 1° Mars 1985, le Conseil a décidé de faire exécuter un abri d'attente des cars (ramassages pour les écoles ou pour les marchés) en bas du C.D. 6 (à la hauteur de la statue de la Vierge). Cet abri serait réalisé en matériau solide et transparent (polycarbonate) pour des raisons d'esthétique.

6°) DEMANDE DE CREATION D'UN SERVICE DE RAMASSAGE SCOLAIRE POUR LES LYCEES DE GISORS

Le Conseil demande aux Autorités compétentes que ce service soit réalisé pour l'hiver 1985-86.

7°) ENTRETIEN DES BOIS AU VOISINAGE DES VOIES

L'attention des propriétaires est appelée de nouveau sur l'obligation qui leur incombe de procéder aux aménagements et élagages nécessaires le long des voies.

En cas d'inexécution des dits élagages, ceux-ci seront faits par la Commune aux frais des riverains.

8°) PROJET DE REALISATION D'UNE SALLE COMMUNALE POLYVALENTE à MONTJAVOULT

Les démarches et les études se poursuivent concernant ce sujet : enquête menée par M.M. DUPORT et CHAPUIS; démarches auprès des communes voisines susceptibles de s'y intéresser; rapport de la commission de la voirie. Une réunion a eu lieu le 14 Juin 1985, à la Mairie de MONTJAVOULT, avec le responsable du Service de l'Equipement à Beauvais et les architectes compétents. Un rapport a été rédigé le 25 Juin 1985 par Mr l'Ingénieur des Travaux Publics (Direction de l'Equipement à BEAUVAIS). Il a établi un bilan prévisionnel pour une salle de 300 m2 (sans les V.R.D. extérieurs).

La dimension prévue, excessive, se traduit par une charge financière qui serait beaucoup trop lourde pour la Commune. Un nouveau bilan sera demandé sur des bases de superficie inférieures.

Le rapport de l'Ingénieur prévoit 4 possibilités d'implantation de la Salle polyvalente.

- A) Implantation dans la partie basse du terrain communal (en bas du terrain de sport).
- B) Implantation sur le terrain de sport (lequel serait évidemment déplacé)
- C) Implantation sur la terrasse (entre les classes actuelles et la "3° classe", par conséquent en dessous de celle-ci)
- D) Implantation en contigu de la "3° classe" (solution la moins onéreuse mais la plus gênante pour l'école).

9°) REMPLACEMENT DU RESERVOIR D'EAU DE MONTJAVOULT ET AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES POMPAGES

Ainsi que nous l'avions noté dans le précédent bulletin, d'importantes mesures d'amélioration vont être apportées à la distribution de l'eau à MONTJAVOULT - concernant la réalisation d'un réservoir enterré et de système de télécommande -/commenceront le 1° Septembre 1985.

Les travaux

A) Détail des travaux :

a) construction d'un réservoir enterré (dans le bois communal de la descente sur Valécourt).

A la suite de deux appels d'offres (auxquels ont répondu 7 entreprises) le "Syndicat intercommunal des Eaux Montagny-Montjavoult" a choisi l'entreprise la "moins-disante" dont le devis est de 415.000 F. (délai d'exécution : 3 mois)

b) Réalisations de nouvelles canalisations, (par la SAGEA).

c) Réalisation de l'équipement électronique et d'un groupe électrogène (par la SAGEA).

B) Coût et financement des travaux

Le coût total est évalué à près de 1.000.000 de Frs (dont près de la moitié pour la construction du réservoir enterré). Le financement en serait le suivant :

Prise en charge par SAGEA (en contrepartie de cette aide financière, la SAGEA a demandé et obtenu que son contrat avec le Syndicat soit prolongé de 5 ans (du 2.7.89 au 2.7.94)	130.000 F	
Subvention départementale	330.000 F	(environ)
Emprunt (à 11,75% sur 20 ans)	380.000 F	
Autofinancement par le Syndicat intercommunal	150.000 F	
	980.000 F	

Ce coût entrainerait évidemment pour l'avenir une majoration du prix de l'eau (environ 0 F 65 par m3 d'eau).

10°) DENOMINATION DES RUES

C'est fait ! Les voies de Montjavoult ont reçu leur identité et les plaques de dénomination des rues ont été récemment livrées à la Mairie. Elles seront apposées prochainement, avec l'accord des propriétaires, aux endroits déterminés par le Conseil municipal. M.M. CHAPUIS et LEMIRE ont bien voulu accepter de procéder eux-mêmes à ce travail, ce dont ils sont vivement remerciés..

II - ACTIVITES DIVERSES

(1° semestre 1985)

1°) "ARBRE DE NOEL " DES ENFANTS DE L'ECOLE

Le 20 Décembre 1984, eut lieu, à la Mairie, le gouter de Noël offert par la Commune aux enfants de l'Ecole; ceux-ci reçurent de jolis cadeaux après avoir charmé l'auditoire par des chants et des récitations que leur avaient appris, avec leur sureté de choix et leur dévouement habituels, Mr et Mme RIVOALLAN, nos sympathiques instituteurs.

2°) REUNIONS DU CLUB DU 3° AGE

Fin Décembre 1984, a eu lieu le traditionnel goûter de Noël, pour les "Anciens". Mme PELLE, présidente du Club du 3° âge, aidée de beaucoup de bonnes volontés, avait confectionné avec succès des "colis de Noël" très appréciés, offerts par la Commune (ainsi que les "primes pour le chauffage").

Le Club offrait un excellent goûter, suivi du tirage de la loterie réservée aux "Anciens".

Pendant le premier semestre 1985, le Club du 3° âge a poursuivi son activité en organisant des "réunions d'Anciens", le 1° mercredi de chaque mois.

3°) ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Preque tous les anciens combattants de MONTJAVOULT se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de Mr VILLENEUVE, au cours de deux réunions (11 Mai et 13 Juillet) à la Mairie - Mr GUY, trésorier, a donné connaissance de la situation financière de l'association. Des projets ont été établis pour les réunions à prévoir dans le 2° semestre 1985 et en 1986. Un hommage a été

rendu, au cimetière, à deux anciens combattants, récemment décédés, regrettés par toute la population de MONTJAVOULT : Mr Jean LEBEAU (qui était vice-président de l'Association) et Mr FERRER.

4°) ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Son dynamique président, Mr LEMIRE a animé, au cours du 1° semestre 1985, 3 réunions :

- la première eut lieu le Samedi 23 Mars : la Soirée-Crêpes". Aimable tradition, très appréciée, et qui se perpétue dans le dévouement de quelques-uns et la bonne humeur générale...

- la deuxième réunion fut une sortie "théâtrale", le Dimanche 12 Mai. Les participants passèrent un excellent moment au spectacle "Les Mille et Une Nuits", spectacle de "variétés" à l'Elysée Montmartre à Paris.

- la troisième réunion, le 23 Juin 1985 (Fête de la St Jean) fût particulièrement réussie. Une nombreuse assistance participa à tous les éléments de cette fête : le feu, les danses et le diner qui comporta une innovation : l'Association ayant fait l'achat d'une friteuse, les dévoués préposés au service des consommations servirent de délicieuses frites; celles-ci furent tellement appréciées que, la prochaine fois, il y en aura davantage pour la satisfaction de tous les gosiers.

III - ECHOS DE LA VIE LOCALE

- NAISSANCES : VIOLOT, Christophe, né le 26 Mai 1985

FAGOT, Arnaud, né le 11 Juin 1985

LANOIS, Julien, né le 22 Juin 1985

Toutes nos félicitations et tous nos vœux !

- MARIAGES : Le 23 Février 1985, Christine DUPORT, fille de Mr Robert DUPORT, notre sympathique conseiller municipal, et de Mme DUPORT, avec Mr Jean-Luc FOULON.

La cérémonie religieuse, présidée par Mr le Pasteur de Beauvais, a eu lieu à l'Eglise de MONTJAVOULT.

Nous adressons nos plus vives félicitations aux jeunes époux et à leurs parents.

- DECES :

- Mme Bernard LEGER

Elle nous a quittés le 10 Janvier dernier.

Sa présence auprès de notre ami Bernard LEGER représentait l'idéal du couple... Elle était à chacune de nos manifestations près de lui, se donnant entièrement à nous tous, toujours souriante, toujours prête à rendre service.

Germaine LEGER, en disparaissant, a profondément bouleversé tous ceux qui l'aimaient. Aussi bien, ses amis qui l'approchaient souvent que ceux qui l'ont peut-être un peu moins connue. Très cultivée, compréhensive avec ceux qui n'avaient pas ses idées, elle savait, grâce à sa finesse d'esprit et à sa sensibilité, se mettre à la portée de chacun de nous. C'était une grande dame.

La foule qui l'entourait à l'Eglise était profondément émue: Emue par les paroles de notre Curé, qui la présentait telle que nous la connaissions.

Emue aussi par ses chères petites filles, qui ont su donner, en quelques mots, la marque de leur attachement et de leur affection.

En ces tristes circonstances, nous voulons dire à notre ami Bernard LEGER, notre affliction devant le terrible malheur qui l'a frappé, espérant que ces quelques mots lui apporteront un peu de consolation.

Que ses enfants et ses petits enfants sachent aussi que nous garderons, au fond du coeur, le souvenir ineffaçable de leur mère et grand mère.

- Mr Jean FERRER

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort, le 18 Avril dernier, de Mr Jean FERRER, décédé au cours d'un voyage dans le Sud-Ouest, auprès de sa famille. Sa disparition était tout à fait inattendue. Nous l'avions vu peu avant, toujours gai et souriant. On le voyait souvent depuis qu'il avait pris sa retraite, se promenant en famille, avec ses petits enfants, notamment.

Au cours des réunions, il nous charmait par sa voix chaude et puissante, qui réchauffait les coeurs.

Nous le regrettons profondément.

- Mme Louis FER

Courageuse devant l'adversité, Mme FER, épouse d'un de nos doyens, aimée, comme lui, et respectée par tous, nous a quittés le 10 Mai 1985, emportant les regrets unanimes.

Au moment de mettre ce bulletin sous presse, nous apprenons trois décès qui nous affligent beaucoup :

Celui de Mr Louis BARBEY, décédé le 13 Juillet 1985

Celui de Mme Joséphine CLOAREC, décédée le 14 Juillet 1985

et celui de Mme Marguerite BUCHER, décédée le 15 Juillet 1985

Nos lecteurs trouveront des notices nécrologiques sur ces chers disparus dans le prochain bulletin.

IV - AVIS ET INFORMATIONS

1) Secrétariat de la Mairie

Il sera ouvert, pendant le mois d'Août, le Mercredi et le Samedi matin, de 10 h.30 à midi.

2) Inscriptions de validation de permis de chasse et Inscriptions sur la liste électorale

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour procéder à ces inscriptions en Mairie, qui doivent ou qui peuvent être effectuées dès maintenant.

3) Recensement des jeunes gens pour le service militaire

Les jeunes gens nés en Mars, Avril, Mai et Juin 1968 doivent se faire recenser en Mairie dans le courant du mois d'Octobre 1985.

Ceux nés en Juillet, Août, Septembre et Octobre 1968, dans le courant du mois de Janvier 1986.

4) Communiqué du SIROM (2875.85)

Il est rappelé qu'aux termes du cahier des charges du SIROM, les débris végétaux (et notamment le gazon) ne sont pas des ordures ménagères, et ne peuvent être admis par le service de ramassage des ordures ménagères.

5) Rapport sur l'Eglise de MONTJAVOULT

Notre remarquable église a fait l'objet d'une thèse très intéressante, réalisé par Mr Bruno DECARIS, lors du concours pour le recrutement d'architectes en chef des monuments historiques (avril 1984 - Juin 1985). Cet excellent rapport, très bien rédigé et très technique (68 pages et de nombreuses annexes avec croquis et illustrations) a été déposé en Mairie et se trouve à la disposition de tous ceux qui s'intéressent aux Beaux Arts.